

# Bulletin d'informations

Centre de Tri  
et de Transfert  
Urvillers



## Edito

Depuis 2009, Valor'Aisne, Syndicat départemental de traitement des déchets ménagers de l'Aisne, travaille sur le futur centre de tri et de transfert des déchets ménagers qui sera implanté à Urvillers. Ce futur équipement est un outil nouveau pour que vos déchets ménagers soient traités de manière efficace tout en garantissant la maîtrise des coûts. En modernisant le parc des installations de traitement, Valor'Aisne œuvre pour les Axonais et leur environnement. C'est notre mission de service public.

Nous souhaitons vous informer des avancées de ce projet, c'est pourquoi nous éditerons régulièrement ce bulletin d'informations. J'espère que vous y trouverez les réponses aux questions que vous vous posez. Je vous en souhaite une bonne lecture !

**Thierry Lefèvre**  
Président de Valor'Aisne

## UN NOUVEAU CENTRE DE TRI ET DE TRANSFERT DES DÉCHETS MÉNAGERS À URVILLERS

***C'est sur la ZAC de l'Épinette, aménagée par la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise, que cette installation moderne verra le jour en 2014. Elle remplacera notamment le centre de tri d'Essigny-le-Grand. Plus de 350 000 habitants vont bénéficier de cet équipement de traitement des déchets.***

Il y aura en fait, deux types d'équipements sur le site. Le centre de tri accueillera les déchets recyclables issus de la collecte sélective. Ils y seront séparés par des agents et des machines en fonction de leur matière : papier, plastique, carton, métaux, brique

## En chiffres

- Centre de tri des déchets recyclables : capacité de 28 000 tonnes/an
- Centre de transfert des déchets résiduels : capacité de 42 000 tonnes/an
- Capacité d'accueil des déchets de 350 000 habitants environ
- Surface du site : 4,03 hectares
- Coût total du projet : 17 000 000 € études et travaux
- Ouverture prévue : 2ème trimestre 2014

alimentaire... A ses côtés, on trouvera un centre de transfert accueillant les Ordures Ménagères résiduelles (OMr). Arrivant par les bennes de collecte, elles seront transférées dans des semi-remorques qui finiront leur trajet au centre de stockage. Cela réduit le nombre de camions sur les routes : un gain écologique et économique !

### **Une réalisation contrôlée**

Après des études et le recrutement d'un maître d'œuvre, la procédure administrative a réellement commencé cet été avec les dépôts du permis de construire et du Dossier de Demande d'Autorisation d'Exploiter (DDAE) en préfecture. Nous sommes ici dans le domaine des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), le dossier doit être examiné par plusieurs services administratifs et fera prochainement l'objet d'une enquête publique. Vous serez donc sollicités sur ce projet d'intérêt public. Pour toute information, nous vous donnons rendez-vous sur notre site Internet [www.valoraisne.fr](http://www.valoraisne.fr)



Le centre de tri de Villeneuve-Saint Germain

## A CHAQUE DÉCHET SA SOLUTION

On distingue plusieurs types de déchets : les déchets recyclables, les déchets végétaux, le verre et les ordures ménagères résiduelles (OMr). Les trois premiers sont facilement valorisables : on recycle aujourd'hui plusieurs sortes de plastiques, le papier, le carton, l'acier et l'aluminium. Le recyclage permet de réduire l'apport de matières premières dans de nombreux objets de la vie quotidienne : produits d'isolation, vêtements, arrosoirs... Les déchets verts peuvent être compostés tandis que le verre se recycle à l'infini. Quant aux OMr, elles sont destinées, dans l'Aisne, à l'enfouissement. On peut cependant valoriser le biogaz issu de leur décomposition contrôlée et produire de l'électricité. La chaîne de traitement des déchets peut paraître complexe et des équipements performants sont nécessaires. C'est pourquoi Valor'Aisne travaille avec tous ses partenaires et prestataires au service des Axonais.

### Le projet en images



Images prévisionnelles du site d'Urville

Alliance PG LAON 03 23 79 44 09